



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DE DON ET D'AUTORISATION DE DON PAR PRÉLÈVEMENT BANCAIRE

Réservé à l'administration

Dossier _____

Campagne _____

IDENTIFICATION DE LA PARTIE DONATRICE

Nom _____

Adresse _____

1

Courriel _____

Téléphone _____

Date de naissance _____

(JJ / MM /AAAA)

DESTINATION DU DON

Fonds _____

2

Note _____

DON PÉRIODIQUE

Montant mensuel du prélèvement _____

\$*

* Mention : le montant périodique total passera au compte mensuellement, le 15^e jour de chaque mois ou le jour ouvrable suivant.

3

Durée

Jusqu'à ce que vous avisiez la Fondation de cesser les prélèvements

Pour une période de _____ mois **ou** _____ ans

Jusqu'à ce que la valeur totale de votre engagement atteigne _____ \$

RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE BANCAIRE

À remplir ou nous remettre un spécimen de chèque

4

Numéro de transit de la
succursale (5 caractères) _____

Numéro de l'institution
financière (3 caractères) _____

Numéro de compte (7 caractères) _____

Nom de l'institution financière _____

Adresse de la succursale _____

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CAPITALISATION DU DON

Les dons capitalisés sont placés à moyen et long terme dans le but d'assurer la pérennité d'un fonds. Une portion des rendements des fonds capitalisés servira à la réalisation d'activités et de projets liés à l'objectif du fonds choisi.

Si vous souhaitez que le don soit capitalisé, svp, cochez ici

CONFIDENTIALITÉ

L'Université Laval et ses entités liées pourraient vouloir communiquer avec vous pour vous faire part de différentes opportunités reliées à ses activités. Si vous ne souhaitez pas que nous partagions vos renseignements personnels avec l'Université Laval et ses entités liées, **svp, cochez ici**

Pour vous témoigner sa reconnaissance, La Fondation de l'Université Laval et l'Université Laval peuvent publier le nom des donateurs. Si vous souhaitez conserver votre don confidentiel, pour l'externe de l'Université Laval et ses entités liées, **svp, cochez ici**

RECONNAISSANCE

- 5 Les éléments de reconnaissance habituels sont prévus au plan de reconnaissance en vigueur de La Fondation de l'Université Laval et, le cas échéant, d'une faculté ou unité de l'Université Laval concernée.

PROPRIÉTÉ

Les contributions faites par la partie donatrice en vertu du présent engagement, signé par elle, constituent des dons au sens de celui entendu par l'Agence du revenu du Canada. Elles deviennent ainsi la propriété de l'Université Laval et de la Fondation dès leur encaissement par celles-ci, et ne peuvent alors pas lui être remboursées ou retournées.

AUTRES INFORMATIONS

MENTIONS LÉGALES

DÉCLARATION SUR LE RECOURS

Vous avez certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, vous avez le droit de recevoir le remboursement de tout DPA qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent accord de DPA. Pour obtenir un formulaire de demande de remboursement, ou pour plus de renseignements sur vos droits de recours, vous pouvez communiquer avec votre institution financière ou visiter **www.cdnpay.ca**

6

ANNULATION DE L'ACCORD

Vous pouvez révoquer votre autorisation à tout moment, sur signification d'un préavis de 30 jours. Pour obtenir un spécimen de formulaire d'annulation, ou pour plus de renseignements sur vos droits d'annuler un accord de DPA, vous pouvez communiquer avec La Fondation de l'Université Laval aux coordonnées ici-bas, communiquer avec votre institution financière ou visiter **www.cndpay.ca**

SIGNATURE DE LA PARTIE DONATRICE

Signature _____ ou Signature électronique _____

7

Nom _____ Date _____